

me déshonorer, ces nobles jeunes gens, mais non. La vertu a été plus forte que la passion ! Et tous deux, ils sont restés chastes et fidèles ! Qu'ils ont dû souffrir pourtant ! Pauvre Clémence ? Comme ils parlaient de moi ! avec quel respect ! avec quelle pudeur ! Oh ! c'est bien cela ! Et je suis content d'eux !

Quand je les ai entendus se parler ainsi, j'ai compris l'ivresse de leurs âmes et la pureté de leurs sentiments, il m'a pris fantaisie, — j'avais à la main mon pistolet chargé, — de me faire sauter la cervelle comme pour leur dire : "Allez, vous êtes libres, aimez-vous." Mais non, j'ai bien fait d'attendre. L'épouvante et le saisissement eussent tué Clémence ! Puis j'ai eu la joie de lire dans ses yeux le repentir et le remords, je l'ai vue prête à confesser sa faute et à se jeter à mes pieds. C'est la mère de mon enfant ! Toute la faute n'est-elle pas de mon côté, d'ailleurs ? Pourquoi, dans mon égoïsme insensé, ai-je uni ma vieillesse ingrate à son ardente jeunesse, mon passé à son avenir ? Pouvait-elle m'aimer autrement que comme un père ? N'était-ce pas un crime, à moi, que d'éteindre cette âme brûlante dans les glaces de ma caducité ? Non, elle n'est pas coupable. Moi seul, je suis digne de mépris et de haine. Moi seul, je serai châtié de cette violation téméraire des droits de la nature ! Et ce sera par ma main que le châtement s'accomplira, je le veux !... Ecrivons au comte. Il faut que, moi aussi, je lui fasse connaître mes volontés !

Le général, irrévocablement décidé, se mit aussitôt à son bureau, et, le front calme, l'œil serein, traça sur le papier les lignes suivantes :

" Mon cher Ernest,

" J'ai lu votre lettre plus tôt que vous ne le désiriez. Elle m'a vivement touché, et n'a fait que m'affermir dans la résolution que j'avais déjà prise, en assistant à votre entrevue avec Clémence, ce soir même. J'ai tout entendu ! J'étais dans le cabinet qui touche à la chambre de ma femme. Vous trouverez mon cadavre à "*La Roche qui pleure,*" et votre testament, désormais inutile, servira de bourre à la balle de mon fusil. Vous le retrouverez dans mon cœur ! Epousez-la, je le veux, ou je vous maudrais toute l'éternité ! car mon sacrifice serait stérile, si vous ne lui donniez votre main. J'avais juré à son père de la rendre heureuse, je tiens aujourd'hui mon serment. Mieux vaut tard que jamais. Servez de père à Georges, je le remets entre vos mains ! Adieu ! Soyez discret envers elle, comme je le serai dans la tombe où j'emporte vos secrets et les miens. Adieu. Je vous pardonne et je vous aime.

" GEORGES DESFOSSÉS."

Lorsque le comte de Monval se rendit, vers cinq heures du matin, à "*La Roche qui pleure,*" pour offrir sa poitrine aux coups du général, il ne trouva plus sur la mousse verte qu'un cadavre baigné dans le sang, et deux bûcherons agenouillés près de ce corps inanimé. L'un d'eux lui demanda s'il connaissait le défunt, et, sur son affirmation, lui remit la lettre du général que celui-ci avait placée dans son chapeau, à dix pas de distance. Le comte la lut aussitôt.

— Son fusil sera parti tout seul ! demanda l'un des bûcherons.

— Sans aucun doute, répondit le comte. Nous nous étions donné rendez-vous ici pour aller chasser ensemble. Il aura commis quelque imprudence !

— Quel malheur ! dit l'autre.

— Oui, répondit le comte bouleversé, un grand malheur !

XL. — QUI EN DIT PLUS QU'IL N'EST LONG.

" Monsieur le comte de Monval a l'honneur de vous faire part de son mariage avec madame veuve Desfossés, et vous prie d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée, en l'église Saint-Eustache, le 6 septembre courant.

" La cérémonie aura lieu à midi précis.

" Ce 2 septembre 1844."

" Madame veuve Desfossés a l'honneur de vous faire part de son mariage avec M. le comte Ernest de Monval, et vous prie (voir ci-dessus)."

2 septembre 1844."

Il y avait deux ans que le général s'était tué. Deux ans ?... N'était-ce pas bien long pour un si grand amour ? N'était-ce pas bien court pour un tel dévouement ?

FIN